

Les 15 priorités du premier Forum mondial de la langue française Québec, du 2 au 6 juillet 2012

UNE FRANCOPHONIE CONFIANTE, OUVERTE ET ENGAGÉE

La mobilité des francophones au sein de la Francophonie

- Il n'y a pas de francophonie sans circulation des francophones. Afin de renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté francophone mondiale, de soutenir le développement économique, social et culturel des pays membres, et d'encourager la coopération et le partage des connaissances, les pays de la Francophonie doivent favoriser la mobilité des étudiants, des artistes, des chercheurs, des entrepreneurs, des professionnels, des gens d'affaires et des travailleurs au sein de l'espace francophone. Pour ce faire, ils doivent faciliter l'obtention de visas, s'appuyer sur les corps intermédiaires pour l'établissement de mécanismes d'accueil et financer des programmes d'échange.

L'affirmation francophone dans le multilinguisme

- La promotion du français comme langue internationale doit être envisagée dans le cadre de la promotion du multilinguisme. Le français doit prendre toute sa place aux côtés des autres langues internationales pour exprimer la diversité du monde. Il doit être employé et respecté dans les institutions internationales, dans le monde des affaires, dans les milieux de travail, d'enseignement et de recherche, dans le domaine des arts et dans les industries culturelles. Le multilinguisme implique également qu'au sein même de l'espace francophone, les variétés du français soient acceptées, que le statut des langues nationales soit reconnu et que leur usage soit valorisé.

L’AFFIRMATION FRANCOPHONE DANS L’ESPACE ÉCONOMIQUE

La Francophonie, marque d'excellence en matière économique

- Si la Francophonie économique est attractive et visible, cela ne peut que favoriser et encourager la maîtrise du français et, inversement, la maîtrise du français favoriser le développement des flux d'affaires en français.

L'entrepreneuriat francophone

- La Francophonie doit valoriser et soutenir l'entrepreneuriat, et le faire en particulier auprès des jeunes.

Animation, information et réseautage pour renforcer l'économie francophone

- Un dispositif à vocation économique devrait être institué au sein de la Francophonie pour l'animation, l'information et le réseautage mettant à contribution des acteurs locaux, régionaux, publics et privés. Les réseaux professionnels doivent également faire l'objet d'une attention et d'un appui fort et particulier pour que la langue française y trouve toute sa place.

La coopération syndicale internationale pour renforcer le français au travail

- Sur le plan international, les syndicats doivent se mobiliser et réclamer l'utilisation du français dans les entreprises transnationales comme dans les instances et forums internationaux. La Francophonie syndicale doit s'assurer d'une plus grande représentation politique au sein du mouvement syndical international et relancer ses actions de coopération. La Francophonie syndicale devrait envisager des programmes à destination de l'Afrique incluant l'alphabétisation en langue nationale ainsi que l'organisation et la formation des travailleurs migrants, précaires ou œuvrant dans l'économie informelle.

L’AFFIRMATION FRANCOPHONE PAR LE NUMÉRIQUE

L'accès universel aux technologies et l'alphabétisation numérique

- Afin de réduire la fracture numérique, il faut garantir aux populations francophones l'accès au matériel, aux logiciels libres et à Internet. Afin d'encourager l'essor d'une culture et d'un savoir-faire dans le domaine des TIC, les pays de la Francophonie doivent former leurs populations à l'usage et aux enjeux du numérique.

La production et la numérisation des contenus francophones

- Il est crucial d'envahir la Toile de contenus francophones. Il faut numériser les œuvres et le patrimoine documentaire francophone, ainsi que ceux des langues partenaires des pays francophones.

La Francophonie en réseau

- Les populations de l'espace francophone doivent tirer profit des possibilités offertes par le numérique pour créer des communautés d'apprentissage et d'entraide, et multiplier les réseaux et les échanges sectoriels : dans le monde du travail, des affaires, de l'éducation, de la culture et de la science.

L’AFFIRMATION FRANCOPHONE PAR L’ÉDUCATION, LA RECHERCHE, LES INDUSTRIES CULTURELLES ET LA COMMUNICATION

L’enseignement du français à l’école

- Pour que la langue française soit adoptée par une part croissante des populations des pays francophones, celle-ci doit être enseignée à l'école dès le plus jeune âge. Cela passe par un engagement politique ferme des États envers l'éducation de base. Les enseignants doivent jouir d'une formation adéquate, être rémunérés convenablement et avoir accès aux installations et au matériel didactique requis pour accomplir leur tâche. La pédagogie employée doit aussi être modulée en fonction des profils des apprenants. Cet enseignement doit être adapté aux contextes culturels des pays où il est prodigué et conjugué avec l'enseignement des langues nationales.

La production et la diffusion de la recherche scientifique en français

- Il est impérieux de renforcer la production et la diffusion de la recherche scientifique en français. Il convient de favoriser chez les chercheurs une « éthique de la publication en français » et de soumettre l'obtention de subventions de recherche à des critères de publication en français. Il faut faciliter l'accès aux publications scientifiques en langue française en améliorant les outils d'indexation existants ou en créant de nouveaux mécanismes de diffusion.

L'accès au savoir universel et l'accès universel au savoir francophone par la traduction

- Les francophones veulent avoir accès en français à tout le savoir du monde. Et ils veulent que le savoir produit en français soit connu et accessible dans toutes les langues. Le soutien à la traduction des travaux réalisés en français vers d'autres langues et inversement, des autres langues vers le français, renforcerait la diversité linguistique, la diffusion du savoir francophone et le rayonnement de la langue française tout en donnant accès pour les francophones à la connaissance universelle.

La circulation des œuvres littéraires, musicales et cinématographiques

- L'OIF devrait renforcer son aide à la circulation des œuvres littéraires, musicales et cinématographiques francophones. La création de réseaux de petits éditeurs et de libraires, la multiplication des bibliothèques ambulantes, le déploiement à large échelle des Centres de lecture et d'animation culturelle sont autant de moyens pour atteindre cet objectif. Les États pourraient, pour leur part, adopter des mesures comme le Prix unique du livre et la détaxation des produits culturels.

L'appui aux médias en langue française

- Pour que la langue, la culture et les valeurs francophones trouvent leur place dans l'imaginaire des populations du monde, mais aussi pour que les productions culturelles francophones trouvent leurs marchés, les pays membres de la Francophonie doivent soutenir les médias de masse francophones, notamment la télévision, et ce avec des moyens à la hauteur de leurs ambitions.

La féminisation de la langue

- Féminiser les titres de fonctions dans la langue française est une façon de reconnaître l'égalité des genres et du rôle des femmes dans la société. La norme changera par la force de l'usage plutôt qu'en l'imposant de manière autoritaire.